

JANVIER 2021 - N° 503

# le Pledranais

BONNE  
ANNÉE

2021

ville de  
Pledran

PLEDRAN

Retrouvez l'intégralité des vœux du maire  
et de la municipalité en page 13

**INFOS MAIRIE** p. 2-6

**CULTURE** p. 7

**INFOS AGGLO** p. 8

**VIVRE SA VILLE** p. 9-12

**VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ** p. 13-15

**VIE ASSOCIATIVE** p. 16

**VIE DES ÉCOLIERS** p. 17-18

**EXPRESSION LIBRE** p. 19

**MOTS EN BRETON ET EN GALLO** p. 20



**LE PLÉDRANAIS:** Diffusion 3 250 exemplaires

**Directeur de publication :** Stéphane BRIEND

**Membres de la Commission Communication :**

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud,  
Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier,  
Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

**Maquette & Rédaction:** Lydie LE GLATIN (référente mairie)  
Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

**Réalisation et Impression:**

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

**Crédits photos:**

Mairie de Plédran, Associations, Joël MORIN,

**Régie publicitaire :** Communicolor Plédran

**Distribution :** Mairie de Plédran - www.pledran.bzh  
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

**ABONNEMENT pour les non Plédranais :**

18,90€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie.



## DÉLAIS REMISE DES ARTICLES

en **mairie** ou par courriel: [mairie@pledran.bzh](mailto:mairie@pledran.bzh)

**Plédranais de février 2021**

au plus tard le **mercredi 20 janvier**,  
dernier délai. *Distribution à partir du 16 février*

**Plédranais de mars 2021**

au plus tard le **mercredi 17 février**  
dernier délai. *Distribution à partir du 16 mars*



**RAPPEL:** Tout article remis en mairie **après la date indiquée**  
à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié**. Ceci afin  
de respecter les délais de fabrication et de distribution.

## Conseil municipal du 15 décembre 2020

### FINANCES

#### ■ TARIFS POUR LES LOCATIONS DE SALLES - ANNEE 2021

Le Conseil Municipal a adopté les tarifs de locations de salles pour l'année 2021. (tarifs disponibles sur le site internet [www.pledran.bzh](http://www.pledran.bzh)). *Vote à l'unanimité*

#### ■ TARIFS MUNICIPAUX 2021

Le Conseil Municipal a adopté les tarifs municipaux pour l'année 2021 (tarifs disponibles sur le site internet [www.pledran.bzh](http://www.pledran.bzh)). *Vote à l'unanimité*

#### ■ AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT DES BIENS MEUBLES DE FAIBLE VALEUR

Le Conseil Municipal a délibéré sur l'affectation de certains matériels en section d'investissement. (détail disponible sur le site internet [www.pledran.bzh](http://www.pledran.bzh))  
*Vote à l'unanimité*

#### ■ CREANCES ETEINTES

Le Conseil Municipal a décidé de l'admission en non-valeurs de titres pour un montant de 146,22€ à l'article 6542.  
*Vote à l'unanimité*

#### ■ MISES EN NON-VALEUR

Le Conseil Municipal a décidé de l'admission en non-valeurs de titres pour un montant global de 5 024,92€ à l'article 6541. *Vote à l'unanimité*

#### ■ AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire, à engager et mandater en tant que de besoin, des dépenses d'investissement, en dehors des restes à réaliser, dans la limite de 25% des crédits d'investisse-

ment de l'année précédente, pour tous types de travaux ou d'acquisitions.

*Vote à l'unanimité*

#### ■ DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal a décidé de procéder à la décision modificative N° 1 telle que proposée. *Vote à l'unanimité*

### RESSOURCES HUMAINES

#### ■ MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU CPF (COMPTE PERSONNEL DE FORMATION)

Le Conseil Municipal a adopté les modalités de mise en œuvre du compte personnel de formation telles que proposées. *Vote à l'unanimité*

### TRAVAUX

#### ■ DEPLACEMENT DU FOYER 1D1265

Le conseil municipal a approuvé le projet d'éclairage public « DEPLACEMENT FOYER 1D1265 AIRE DE LOISIRS » présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 1620€ (coût total des travaux majoré de 8 % de frais de maîtrise d'ingénierie).  
*Vote à l'unanimité*

### URBANISME

#### ■ LOTISSEMENT « LE HAMEAU DES TOURELLES » - CONVENTION DE RETROCESSION DES ESPACES COMMUNS (VOIRIE ET ESPACES VERTS) DANS LE DOMAINE COMMUNAL

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec la SARL TK PROMOTION, représentée par Mme Léa Kucharczyk.  
*Vote à l'unanimité*

### ENFANCE JEUNESSE

#### ■ MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX POUR LE RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS DE SBAA : AVENANT A LA CONVENTION

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer l'avenant à la convention de mise à disposition de locaux, qui précise les modalités de la mise à disposition de la salle Bembridge au sein de la Médiathèque. *Vote à l'unanimité*

#### ■ CONVENTION DE MANDAT POUR L'ÉDITION 2021 DU FESTIVAL « ARMOR POCKET FILM »

Le Conseil Municipal a accepté les termes de la convention de mandat relative à l'organisation du festival cinématographique Armor Pocket Film – édition 2021 ; a autorisé M. le Maire à signer la convention de mandat ; a validé les dépenses de fonctionnement de 1 633,33€, les recettes de fonctionnement 605,80€ soit une participation communale de 1 027,53€ ; a validé les dépenses d'investissement de 7 200€, les recettes d'investissement 2 225,40€ soit une participation communale de 4 974,60 €. *Vote à l'unanimité*

#### ■ ADOPTION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2019-2023 ET DE SON AVENANT

Le conseil municipal a approuvé la Convention Territoriale Globale 2019-2023, l'avenant à la Convention Territoriale Globale du territoire de Saint Briec Armor Agglomération, a autorisé M. le maire ou son représentant à signer l'avenant joint et à prendre toutes dispositions pour mettre en œuvre cette délibération.  
*Vote à l'unanimité*

## INFOS HORAIRES

Nous demandons de privilégier la prise de rdv avant de venir en mairie.



- **Mairie:** Tél. 02 96 64 34 20 Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.
- **Service Urbanisme/Foncier :** ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi
- **Horizon:** Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30 et mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-18h - Permanence téléphonique uniquement, salle fermée jusqu'à nouvel ordre.
- **Médiathèque :** lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi : 16h30-19h et samedi : 10h- 12h et 14h-17h
- **CCAS:** Tél. 02 96 64 34 22. lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 11h
- Permanence de Mme le Moual :** mercredis après-midi de 14h à 17h, *sur rendez-vous uniquement*
- **CIAS Saint-Briec Armor Agglomération :** Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00 13 avenue Pierre Mendès France - 22950 TREGUEUX.
- **Police Municipale:** Permanence tous les matins de 11h à 12h. Tél. 02 96 64 34 25

## JANVIER 2021

### Permis de construire

- EARL De l'Urne, 49 La Ville Auffray, Construction d'une stabulation vaches laitières et ses locaux techniques  
Création d'une fosse circulaire béton de 1700 m<sup>3</sup>
- CAMARD Cécilia, 7 rue Cappella, Construction d'une maison individuelle
- HERVE David, 3 rue Anatole Le Braz, Extension d'une maison individuelle
- M. et Mme LEYZOUR/LE NEVE, Rue de la Ville Née, Construction d'une maison individuelle et d'un garage détaché de l'habitation

### Déclarations préalables

- LE DOUCE Sylvain, 13 rue de la Vallée, Réalisation d'une piscine enterrée
- M. MARIETTE Jean-Paul, 7 rue de la Ville Née, Division en vue de construire
- Mme DUVAL Corinne, 8 rue du Bois, Clôture
- M. REBOLIA, 4 rue du Moulin, Pose d'un grillage en remplacement d'une haie existante
- M. BAUDET Jean-François, 4 rue Bel Orient, Création d'un ascenseur et d'une arrière cuisine sur une toiture terrasse existante

## Votre agenda



### Janvier 2021

- **Le 26** : Goûter, jeux, danse - association amitié et loisirs - *Horizon*

### Février

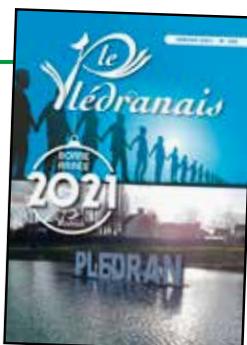
- **Le 6** : Repas - Association la Ville Glé - *Horizon*
- **Le 7** : Jarrets frites - A.P.E.L - *Horizon*
- **Le 9** : Goûter, jeux, danse - association Amitié et Loisirs - *Salle des Coteaux*
- **Le 13** : Fête du Tet - viet taï chi - *Salle des Coteaux*
- **Le 21** : Repas - P.A.S - *Horizon*
- **Le 23** : Goûter, jeux, danse - association amitié et loisirs - *Horizon*

Ces événements auront lieu sous réserve des règles sanitaires en vigueur.



## AGENDA DU PLÉDRANAIS

Plédranais N° de	Date limite de remise des articles	Période de distribution
Février	<b>20/01</b>	16/02 au 19/02
Mars	<b>17/02</b>	16/03 au 19/03
Avril	<b>24/03</b>	20/04 au 23/04
Mai	<b>21/04</b>	18/05 au 21/05



### RAPPEL : pour les articles à paraître dans le Plédranais

- **Taille photos** : 300 ko minimum
- Pas de photos d'internet, ni de Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)
- **Tous les articles doivent être envoyés sous forme de documents Word ou libre office** (en .doc ou .odt) pas de PDF (pas exploitable, pas modifiable), ou en format image (.JPEG, .PNG)
- Les photos doivent être envoyées par mail, en pièce jointe, afin d'avoir une qualité optimale
- **Contact à la mairie pour le Plédranais** :  
Mme Lydie LE GLATIN, 02 96 64 34 29, mairie@pledbran.bzh

## Etat Civil Naissances

- CHENAL Alba, 10 rue de la Côtière
- CHENAL Naëlle, 10 rue de la Côtière

### 1<sup>er</sup> BÉBÉ DE L'ANNÉE À L'HOPITAL YVES LE FOLL

*Elio est né le 6 janvier à St-Brieuc  
Il est le 1<sup>er</sup> bébé de Thomas ARTUR  
et de Jérôme BROCHEN,  
domiciliés 54, rue Henri Matisse  
Félicitations aux heureux parents.*



## Décès

- BAUDET née TOCQUE Yvonne, 87 ans, La Rochette
- QUINTIN André, 77 ans, 1, rue des Bruyères
- RIALLAND Roger, 69 ans, 28 rue du Val



## JEUNES FILLES ET GARÇONS VOUS AVEZ 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

**Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).**

## Brèves des Services Techniques

### Travaux en régie

- Le couloir de l'EHPAD a été terminé pendant les vacances.
- Des séparateurs d'urinoirs ont été installés à l'école, pour l'intimité des enfants.
- L'oratoire de l'église est terminé.

■ Les espaces verts continuent la préparation des parterres : taille, désherbage et paillage.

■ Les abris pour accueillir au printemps les moutons sont en cours de fabrication. Ils seront installés à Horizon et allée des Albatros.



### Les travaux des entreprises

- La démolition de l'ancien restaurant scolaire se termine.
- L'entreprise Colas, va terminer le haut de la rue des écoles jusqu'au 20 février.

■ Pour répondre au mieux à l'enveloppe financière consacrée aux vestiaires sportifs, le cabinet Supersabre a revu légèrement le projet. Le permis sera prochainement déposé.



Vue depuis l'entrée



Vue depuis le terrain

### La fibre optique

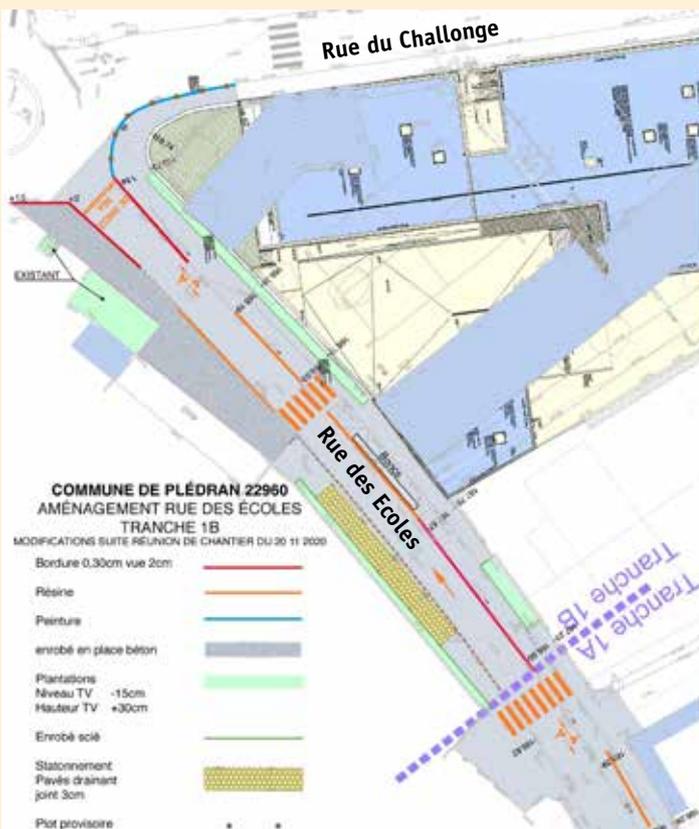
■ Afin d'arriver à un déploiement de la fibre optique comme convenu en 2021, il est prévu des interventions sur la voirie par la société ARC dans les secteurs suivants :

- Rue Joseph Hervé à la Croix de Piruit
- De Saint-Maurice jusqu'au Moulin Neuf
- Et de Colody à la Noé de Craffault



Ainsi de janvier à début mars, il y aura des perturbations de circulation dans ces secteurs. Si besoin, les routes pourront être barrées, mais vous serez informés ultérieurement une fois les dates exactes connues sur le site de la ville et le panneau lumineux en fonction des perturbations.

De plus, selon les besoins, les déviations seront mises en place par l'entreprise.



# Diagnostic du bassin versant du ruisseau de La Touche Jaguay

À la suite des inondations du 3 octobre, le service bassin versant de l'agglomération a étudié le secteur de Bel orient.

Ils ont travaillé sur les secteurs en amont et en aval, afin d'avoir une vision globale de ce problème.

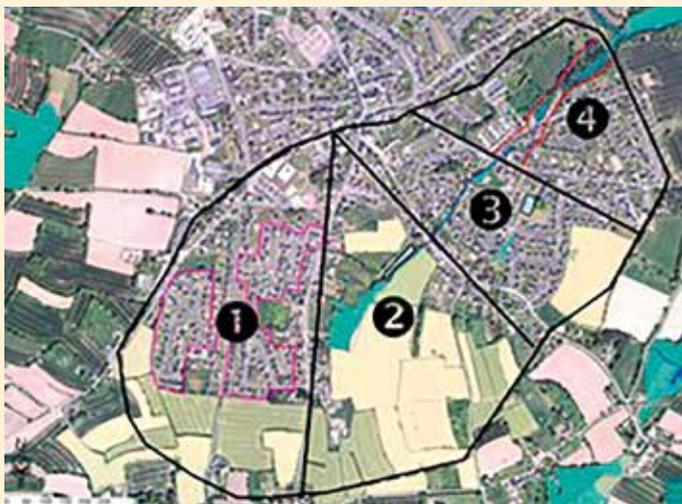
En amont, sans faire de jeux de mot, il est intéressant de comprendre le fonctionnement naturel d'un bassin versant, schématisé ainsi :



Et le fonctionnement d'un bassin versant urbanisé :



Pour comprendre, le fonctionnement du circuit de l'eau en Plédran, le secteur a été zoné en 4 sur notre bassin versant :



**Sur la zone 1 :** nous avons une forte urbanisation, avec de fait un écoulement rapide s'acheminant en un point et sans infiltrations naturelles des eaux de pluies.

**Sur la zone 2,** il a été constaté un dysfonctionnement du bassin d'orage. On y observe un écoulement d'eau permanent et une absence de système de régulation.

**Sur les zones 3 et 4,** les vallons et les milieux naturels ont été aménagés et remblayés, avec pour conséquence une circulation de l'eau plus rapide et un risque d'inondation en aval.



En conclusion, l'urbanisation, les modifications des vallons et vallées, provoquent l'accélération des eaux engendrant des inondations.

C'est pourquoi, dans un 1<sup>er</sup> temps, la mairie va engager une étude pour répondre à moyen terme à ces problèmes d'inondations en travaillant sur le bassin de rétention existant.

Puis sur le long terme, la ville va travailler sur le reprofilage des berges du cours d'eau, sa remise à ciel ouvert et la restauration du milieu naturel, car **si l'inondation est localisée sa problématique se trouve bien en amont et la modification d'un busage ne solutionnera pas le problème. Bien au contraire, il pourrait en engendrer d'autres en aval.**

De plus, sur les futurs aménagements de l'espace public, la ville intégrera la gestion dite intégrée des eaux pluviales pour favoriser au mieux les infiltrations des eaux de pluies et respecter le cycle naturel de l'eau.

En complément, si le sujet vous intéresse nous vous invitons à regarder le film réalisé par l'Agence de l'Eau : « Une nouvelle gestion des rivières arrive à l'heure de la Gemapi. » et « Tout savoir sur l'eau pluviale » (exemple de Brest Métropole) <https://www.brest.fr/agir-pour-l-environnement/eau-assainissement/tout-savoir-sur-l-eau-pluviale-2226.html>

## Dépôt de déchets et collecte de déchets ménagers

Régulièrement, des déchets (déchets verts, déchets de construction dont amiante...) sont déposés sur la voie publique ou sur des terrains privés par des personnes indisciplinées ce qui occasionne des pollutions (écologiques et visuelles) ainsi qu'un travail de ramassage qui alourdit la charge de travail des collectivités, au détriment d'autres tâches essentielles.

Le dépôt de déchets prévu par le Code Pénal est sanctionné par une contravention de 450€ maximum et de 1500€ si le dépôt a été effectué à l'aide d'un véhicule. Afin de préserver notre cadre de vie, merci de vous rendre dans une déchetterie pour



y déposer vos déchets. Pour connaître les horaires de votre déchetterie, vous pouvez contacter l'accueil du **Centre technique et logistique des déchets (CTLD) de l'agglomération au 02 96 77 20 00.**

De nombreux manquements au règlement de collecte des déchets ménagers sont constatés (containers laissés sur la voie publique après la collecte, déchets déposés au pied des containers, non respect du tri sélectif...).



***Merci de respecter ce règlement sous peine d'une contravention dressée par le service de Police Municipale au titre de l'article R 632-1 du Code Pénal (450€ maximum). Le règlement de collecte des déchets ménagers est disponible sur le site de Saint-Brieuc Armor Agglomération (SBAA).***

***N'hésitez pas à utiliser l'application mobile de la ville pour signaler les dépôts sauvages sur la commune.***

## Divagation de chevaux

Certaines situations comme la divagation de chevaux représentent des risques accrus d'accidents. Chaque année, en France, des automobilistes meurent à la suite d'une collision avec un animal domestique ou sauvage.

La divagation d'un animal sur la voie publique est sanctionnée pénalement par des contraventions de 150€ par animal. Le code rural sanctionne également, par une contravention de 750€ par animal, la divagation lorsqu'elle est de nature à leur faire courir un risque d'accident. Pour des divagations fréquentes sur la voie publique, ces infractions sont des délits et la sanction pénale peut aller jusqu'à un an d'emprisonnement et 15 000€ d'amende.

Pour prévenir tout risque, il est demandé aux propriétaires de chevaux de vérifier le bon état de leurs clôtures. Afin de les alerter rapidement en cas de problème, ces derniers sont invités à se faire recenser en mairie. Cette mesure vise également à lutter contre la vague récente d'atteintes aux animaux (chevaux, vaches...)



**Petit rappel : Tous les animaux domestiques doivent être identifiés.**

## Caméra piéton

Conformément à l'arrêté préfectoral du 23 octobre 2020, la police municipale est autorisée à utiliser la caméra piéton qui jusqu'à maintenant était expérimentale.



## Offre d'emploi d'animateurs

***Pour ses Accueils de loisirs d'été, la ville de Plédran recrute des animateurs qualifiés et des stagiaires.***

Veillez adresser vos candidatures au service Enfance Jeunesse de la Mairie, avant le 31 janvier 2021, en mentionnant vos disponibilités (Juillet et/ou Août) et éventuellement la tranche d'âge (3/6 ans - 6/12 ans - 12/17ans). Les candidats pré-sélectionnés se verront proposer un entretien courant février.



### ■ petite annonce

■ **Chasse aux taupes.** Les taupes envahissent votre pelouse ou votre jardin et provoquent de nombreux désagréments.

Pour en finir avec elles, je possède un moyen efficace pour s'en débarrasser, sans produits chimiques. N'hésitez pas à me contacter pour un rendez-vous sur place, uniquement sur Plédran, voire limitrophe ; tél. 06 47 95 96 65 (particulier).

Pour les détenteurs de billets, possibilité de remboursement en appelant la salle Horizon avant le 30/04/2021, au 02 96 64 30 30.

### Vendredi 5 février

## Bernard Mabille Fini de jouer !

Humour / durée : 1h20

Spectacle reporté au 11 février 2022



Crédit photo : © Emmanuel Delaloy

### Vendredi 12 février

## Chansons sous la lune

### Compagnie Anatole

Musique / durée : 1h30



Spectacle reporté au 11 mars 2022

Crédit photo : © Pierre-Yves Jou...

## ACCUEIL DE RESIDENCES D'ARTISTES

Horizon continue le soutien aux Compagnies costar-moricaines en leur apportant un espace de travail et un accompagnement technique.

Du 4 au 7 janvier 2021, Horizon a donc accueilli la Compagnie Via Cane pour leur création « *La Fameuse Invasion de la Sicile par les Ours* » de Dino Buzzati. Le décor a été planté et les artistes ont abordé la toute première étape de ce spectacle de marionnettes qui s'adressera à l'Enfance à travers les âges de l'homme. Cette création tournera ensuite dans plusieurs salles de spectacles du Département ... et d'ailleurs !



## Vers la transition énergétique

### FONDS CHALEUR TERRITORIALISÉ : JUSQU'À 65 % D'AIDES POUR SOUTENIR LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

La production de chaleur, parce qu'elle représente la moitié des consommations d'énergie, est un levier essentiel de la politique énergétique française. Véritable enjeu de la transition écologique, la production de chaleur à partir d'énergie renouvelable ne couvre pourtant aujourd'hui que 20% des besoins actuels, alors que nous devons atteindre 38% à l'horizon 2030 (source : Ademe).



Plan chaleur  
CONTRAT  
D'OBJECTIF  
TERRITORIAL  
Jusqu'à **60%**  
d'aides financières  
& ACCOMPAGNEMENT  
GRATUIT

Passez aux **énergies  
renouvelables  
thermiques**

ENTREPRISES, ASSOCIATIONS OU INSTITUTIONS ?  
**Bénéficiez du dispositif en faveur  
des solutions de production de chaleur**  
à partir d'énergies renouvelables sur l'agglomération de Saint-Brieuc.



GÉOTHERMIE    CHAUFFERIE BOIS    SOLAIRE THERMIQUE

Soutenu par  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
ADEME  
ALOC Agence Locale de l'Énergie et du Climat

**PLUS D'INFOS**  
Service Énergie et développement durable  
energie@sbaa.fr - 02 96 68 23 51

La terre, la mer, l'avenir en commun  
saintbrieuc-armor-agglo.fr

## Ticket commerçant®

*Pour soutenir le commerce de proximité, des « Ticket commerçant » vont permettre de bénéficier de réductions*

Saint-Brieuc Armor Agglomération a été choisi comme territoire d'expérimentation par la Banque des Territoires avec Laval Agglomération et Saint-Malo pour expérimenter le dispositif « Ticket commerçant ». Ce dernier a pour objectif d'inciter les habitants à consommer localement afin de relancer l'économie du territoire. Dans l'agglo, il sera mis en place le 1<sup>er</sup> février pour 3 mois.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

- Vous pourrez télécharger votre chéquier de 5 tickets, soit 25€, à dépenser dans les commerces de proximité participant à l'opération sur [ticket-commerçant.fr/saintbrieucagglo](http://ticket-commerçant.fr/saintbrieucagglo)
- Vous trouverez la liste des commerçants partenaires sur cette même plateforme.
- Vous pourrez utiliser un ticket de 5€ dès 20€ d'achat.
- Le téléchargement de 5 tickets de 5€ est possible une fois par mois.
- Lors de votre achat, vous validez votre ticket depuis votre smartphone en entrant le code du commerçant affiché en magasin.
- Vous présentez votre ticket au commerçant qui s'affiche sur votre smartphone.
- Le commerçant bénéficie immédiatement de l'opération et vous le soutenez grâce à votre achat.

### QUELS COMMERCES PEUVENT BÉNÉFICIER DU TICKET COMMERÇANT® ?

Tous les commerces de Saint-Brieuc Armor Agglomération participant à l'opération à l'exception de la grande distribution.

Vous trouverez la liste des commerçants partenaires sur [ticket-commerçant.fr/saintbrieucagglo](http://ticket-commerçant.fr/saintbrieucagglo) à partir du 1<sup>er</sup> février. Ils seront aussi identifiables grâce à un sticker « Ticket commerçant » apposé sur la vitrine.

*Pour plus d'information sur le dispositif, vous pourrez consulter la plateforme [www.ticket-commerçant.fr/saintbrieucagglo](http://www.ticket-commerçant.fr/saintbrieucagglo) ou le site internet [www.saintbrieuc-armor-agglo.com](http://www.saintbrieuc-armor-agglo.com) bzh à partir du 1<sup>er</sup> février 2021.*

## Une cérémonie du 5 décembre en crise sanitaire

**Samedi 5 décembre à 11h00, sur le parvis du monument aux morts, M. le Maire, Stéphane BRIEND, présidait sous une pluie battante, la cérémonie patriotique d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.**

En présence du drapeau de l'entente des anciens combattants et celui des cols bleus, cette journée nationale du souvenir contraint, encore une fois par le protocole « covid 19 » préfectoral, se déroulait en présence de représentants de divers entités (mairie, conseil municipal, conseil municipal enfant, associations).

**Parce que cette histoire est complexe, sa mémoire est plurielle ; c'est la nôtre et il est nécessaire de continuer son enseignement et de permettre sa juste compréhension.**

« Se souvenir, témoigner, raconter, expliquer, partager, en sont les maîtres mots de cette journée »



Recueillement après le dépôt de la gerbe



« Comme sur le terrain des opérations ; les conflits ne connaissent pas la météo »

## Sécurité Routière : Voir et se Faire Voir

La prévention, c'est tout simple : Piétons, cyclistes rendez-vous **VISIBLES** avec des vêtements clairs ou des dispositifs lumineux ou rétro réfléchissants.



30m 150m

**Choisissez la bonne tenue pour rester visible. Et n'oubliez pas que si vous voyez les autres usagers, eux ne vous voient pas forcément !**

- De jour comme de nuit, portez des vêtements de couleurs claires.
- La nuit, portez un gilet rétro réfléchissant (obligatoire hors agglomération de nuit ou de jour par mauvaises conditions de visibilité).
- Portez un casque homologué, adapté à votre taille et correctement attaché !

**PIÉTONS** : soyez visibles à 150m au lieu de 30m (sans dispositif) ; cela permet aux véhicules de ralentir et d'apprécier le croisement ou le dépassement.

**SECURITE**

30m 150m

- Portez un casque homologué, adapté à votre taille et correctement attaché !
- La nuit ou le jour lorsque la visibilité est mauvaise, portez un gilet de haute visibilité. C'est obligatoire hors agglomération.

**CYCLISTES** : quand vous circulez sur la voie publique, vous devez être équipés d'éclairage, de catadioptres ; et le port du gilet de haute visibilité est obligatoire la nuit et/ou lors de visibilité insuffisante (brouillard, pluie, ...)

## Le Nouveau Restaurant scolaire a ouvert ses portes

*Ce nouvel équipement communal a ouvert ses portes depuis le 2 novembre et accueille les 650 enfants scolarisés à Plédran, ainsi que les professeurs des écoles, les Brigades Vertes et les agents de la ville.*



La municipalité remercie les architectes, le cabinet Coquard-Colleu, et toutes les entreprises ayant travaillé sur ce projet.



La ville de Plédran remercie également tous les co-financeurs de cet équipement. Plus de 4 millions d'Euros y ont été investis dont près d'1 million de subventions.

Cet équipement a vocation à nourrir nos enfants, à mieux manger en accélérant le recours aux circuits courts, mais aussi à assurer le portage à domicile à plus de personnes âgées et à fabriquer des

repas pour d'autres collectivités et autres futurs partenaires.

Une reconnaissance particulière est apportée aux agents de l'établissement pour leur investissement, leur implication dans la mise en route de ce nouvel outil de travail. Ce n'est pas évident de prendre de nouveaux repères dans ce protocole sanitaire imposé par les autorités. Les agents du service enfance jeunesse, accompagnant nos jeunes pendant le temps du midi, ont également su s'adapter à ce nouveau fonctionnement et ce nouvel outil. N'oublions pas les directions des écoles pour leur collaboration.

Nous remercions enfin les parents et leurs enfants pour leur patience pendant cette période d'ouverture.



Vous pouvez visiter virtuellement le nouveau restaurant scolaire sur le site internet de la ville : [www.pledran.bzh](http://www.pledran.bzh) (rubrique Enfance jeunesse, restauration scolaire).



Pour les parents d'élèves, n'hésitez pas à demander à vos enfants de vous guider lors de cette visite. Ils devraient être fiers de vous le présenter.



## Du courrier pour le Père Noël... Une première réussie

**La ville, qui avait revêtu son bel habit de lumières de Noël, s'est vue agrémentée en cette fin d'année 2020 de 3 boîtes aux lettres réservées au grand bonhomme rouge et blanc sur une belle initiative lancée par nos 4 mères Noël et conseillères municipales : Céline Lebras, Cécile Reux, Evelyne Landin et Sandra Duval.**

Des petites mains se sont alors mises au travail : les services administratifs et techniques de la ville pour la fabrication des boîtes. Puis, les enfants des garderies du bourg et des Coteaux accompagnés de leurs animateurs les ont ensuite magnifiquement décorées.

Jusqu'au 20 décembre, les enfants ont pu y déposer leurs courriers. Plus de 200 vont y être relevés. Le Père Noël, fidèle à son engagement, a pris soin de répondre individuellement à chaque enfant. Il s'excuse auprès de ceux qui n'auront pas la réponse tant attendue, à défaut de coordonnées complètes.

Des listes de cadeaux, de jolis dessins, des textes touchants des enfants mais aussi des mots chaleureux de parents nous assurent d'une chose : même à l'ère du numérique, le traditionnel courrier au Père Noël n'est pas prêt de disparaître...



Oh Oh Oh ! Une chose est sûre, compte tenu du succès rencontré en 2020, le Père Noël donne d'ores et déjà rendez-vous aux enfants en 2021. Il n'allait tout de même pas s'arrêter en si bon chemin !



Cécile Reux, Evelyne Landin et le Père Noël



L'idée est née d'une forte volonté de mettre de la joie autour de nous en faisant plaisir aux enfants pour rendre ce Noël encore plus merveilleux et magique !



Sandra Duval et Céline Lebras

## Les illuminations de Noël 2020

*Après Risoul, Marseille, Nice, Saint-Brieuc, c'est Plédran qui met en valeur son patrimoine (salle multifonctions Horizon et son plan d'eau). Un grand merci aux services techniques de la Ville pour leur réactivité et la qualité de leur travail.*

Malgré le contexte sanitaire lié à la Covid-19, la magie de Noël a opéré dans la ville de Plédran, grâce aux réalisations des services techniques de la ville.

Nous les félicitons pour les fabrications et la mise en place de tous les décors et illuminations, que vous avez pu contempler à l'occasion des fêtes de fin d'année.



BONNE  
ANNÉE  
2021  
ville de  
Plédran



## Vœux 2021

**Les vœux 2021 ont pris une forme toute différente des vœux habituels. En effet, au vu de la crise sanitaire, la cérémonie des vœux s'est déroulée de façon virtuelle, depuis la salle du conseil municipal, avec une rétrospective de l'année 2020 présentée par Eric Buron, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, et l'intervention de Stéphane Briend, Maire. La municipalité remercie Arnaud Billaud et Nicolas Billaud pour l'enregistrement et le montage vidéo, ainsi que les services de la ville pour la réalisation technique de cet enregistrement, et la présence de la presse pour couvrir cet évènement.**

M. le Maire a présenté ses vœux aux élus du conseil municipal et aux élus du mandat précédent, qu'il remercie pour leur implication, les uns pendant 6 ans à ses côtés et les autres, qui, pour la 1<sup>ère</sup> fois intègre le conseil dans des conditions hors normes. « L'action communale n'a de sens que lorsque nous sommes en contact direct avec les habitants. Je formule ici le vœu que cette action reprenne le plus vite mais aussi le plus sûrement possible. Enfin, je vous souhaite, ainsi qu'à chaque membre de votre Famille, une année 2021 synonyme de bonne santé et de réussite dans vos initiatives personnelles et municipales. »

Il transmet également une très bonne année à tous les partenaires de la commune représentant l'Etat, la Région Bretagne, le Département des Côtes d'Armor, Saint-Brieuc Armor Agglomération et à l'ensemble des 31 collègues Maires et leurs conseils municipaux de l'agglomération, aux forces de l'ordre et de sécurité.

« J'aimerais aussi féliciter et remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué aux grands élans de solidarité lors du confinement sur notre territoire et notamment « les cousettes » qui nous ont une nouvelle fois versé 1 000€ pour le CCAS. Ce souci de l'autre est très touchant. »

M. le Maire a souhaité partager toute sa reconnaissance envers les personnels de l'Ehpad et plus généralement les personnels de santé, sans oublier tous les professionnels dont l'activité n'a pas été jugée comme essentielle.

M. le Maire souhaite un avenir positif, collectif et surtout porteur d'espoir.

« **D'abord un avenir Positif**, car nous devons à présent avoir un budget offensif de relance pour soutenir notre économie locale et faire de Plédran, une ville où il fait toujours bon vivre. Les excellents chiffres de la croissance de la population nous encouragent à aller plus loin. 15% d'habitants en plus sur les 10 dernières années, cela booste notre envie de mieux vous servir encore.

Ainsi, nous travaillerons en 2021 sur plusieurs thèmes : l'amélioration de l'accueil enfance jeunesse, la réflexion d'une maison médicale multidisciplinaire, la rénovation ou la construction de la salle omnisport pour soutenir les initiatives sportives et évènementielles, la stratégie foncière, l'implication des jeunes sur des projets structurants. »

« **Ensuite un avenir Collectif**, car il va falloir réapprendre à vivre ensemble. Nous avons tous hâte que les associations, les événements culturels et sportifs reprennent, confirmant ainsi l'attractivité de Plédran. Ce besoin de nous retrouver est intense et nous mettrons les conditions pour favoriser les échanges.

Nous retrouverons, par exemple, la convivialité du repas du 8 mai pour nos Plédranaises et Plédranais de 72 ans et plus. Et si ce n'est pas le 8 mai, ce sera le 11 novembre !

Il sera temps de mettre en place les conseils éco responsables et de la vie associative, de lancer projet argent de poche, de réactiver l'opération nettoyage de Printemps, et favoriser dès que possible la création d'une banque alimentaire sur Plédran. Pour permettre les échanges entre nous, nous lancerons le 1<sup>er</sup> budget participatif citoyen dès 2021. Vous aurez la possibilité de présenter à l'équipe municipale vos projets pour embellir, moderniser, permettre de mieux vivre ensemble. »

« *Et enfin un avenir Porteur d'espoir, car nous souhaitons partager avec vous un avenir désirable, grâce à une maîtrise foncière harmonieuse, à la mise en place d'accords pour l'achat en circuits courts et bio local, à la programmation de travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics afin que ces actions participent aux efforts de chacun pour préserver notre Planète et la bonne santé de chacun.* »

## Rétrospective 2020

**6 753 habitants**

### Etat civil :

- 82 naissances
- 64 reconnaissances
- 17 mariages
- 21 PACS
- 62 décès
- 1 noces d'or
- 10 parrainages civils

### Service enfance jeunesse :

- 76 092 repas, dont 60 936 repas enfants
- Nombre d'enfants par jour en moyenne en 2020 :
  - Ribambelle (3-6 ans) : 45 enfants
  - Troubadours (6-12 ans) : 65 enfants
  - Les Coteaux : 30 enfants



### Action sociale :

- 350 rendez-vous
- 100 dossiers d'aides sociales

### Urbanisme

- 161 certificats d'urbanisme
- 42 permis de construire
- 124 déclarations de travaux
- 4 autorisations de travaux
- 2 permis de démolir

### Culture

Spectacle de Thomas Fersen en février

Spectacle d'ouverture de saison

le reste de la programmation a malheureusement été reporté au vu de la crise sanitaire. M. Buron a eu « *une pensée particulière pour l'ensemble des professionnels de la culture qui aujourd'hui vivent dans l'incertitude !* »

**Budget voirie : 310 000 € €**



**Sécurisation des routes : 48 000 € €**



**Nouveaux aires de jeux : 46 000 € €**



**Changement éclairage salle tennis : 27 300 € €**



**Travaux aménagement du stade : 47 000 € €**



**Travaux UPC et restaurant scolaire : 4,2 millions d'€, subventionné à hauteur d'1 M €**



**Election du CME et la cérémonie d'officialisation de la mascotte Gwiñver**



**Cérémonies des anciens combattants réduite au strict minimum en raison de la Covid-19**



**Èvènements ayant eu lieu, avec des contraintes sanitaires très strictes : Courons dans le bois, le carnaval, la Flèche Plédranaise, le Challenge Canicross**



M. Buron a eu une pensée particulière également pour les nombreuses associations et bénévoles qui eux aussi, ont vu leur traditionnel évènement s'annuler en 2020. *« Je tiens à leur apporter tout notre soutien et fais le vœu qu'ils puissent de nouveau animer notre ville par leur dynamisme en 2021 ! »*

Adaptation des services municipaux pour maintenir la continuité du service public : création d'un bureau d'accueil sécurisé, mise en place du télétravail, mise en place d'un drive à la médiathèque, redéploiement volontaire des agents sur des missions de nettoyage et désinfection, sur des renforts à l'EHPAD, sur l'accueil périscolaire et les centres de loisirs.



Cette année a aussi été marquée par le décès de M. Guy Le Guillou, qui a été adjoint au maire pendant 3 mandats, de 1971 à 1989. Ainsi que par le décès de Jean-Luc Raffray, adjoint au maire Patrice Melscoet pendant 2 mandats, de 1989 à 2001.

M. le Maire remercie chaleureusement les agents de la commune. *« Ils sont extraordinaires. C'est dans la crise que les hommes et les femmes se révèlent. »* En effet, ils ont su s'adapter à cette situation inédite.

*« Chateaubriand écrivait : « les moments de crise produisent un redoublement de vie chez l'Homme. »*

*Et en effet, la combinaison des chocs sanitaires, économiques, et sociaux ne nous a pas laissé un seul moment d'ennui, croyez-moi !*

*Alors espérons fermement que cette énergie dépensée sans compter pour vous, en 2020, le sois cette fois pour retrouver et préserver nos équilibres.*

*Chères Plédranaïses, chers Plédranais, au nom de la ville de Plédran, je vous souhaite à toutes et à tous, à vos familles, aux êtres qui vous sont chers, une belle année, une très belle année, teintée de force, d'envie, d'enthousiasme, de bienveillance, de fraternité, de liberté et pour mener vos projets, une bonne santé, notre bien le plus précieux.*

*Prenez soin de vous »*

## Des chocolats de Noël offerts aux résidents de l'EHPAD Bel Orient par le PAS

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, l'association Plédran Association Solidarité a offert des chocolats de Noël à la résidence Bel-Orient. Chaque résident s'est vu remettre une boîte de chocolat. « C'est un geste de solidarité qui est apprécié chaque année par les résidents. Nous n'oublions pas le personnel, puisque des boîtes ont également été remises à la directrice, pour l'ensemble des salariés de l'EHPAD », précise le président de PAS, Gérard Rault.



## L'amicale des employés communaux et le Père Noël distribuent des chocolats aux agents de la commune

Privée d'arbre de Noël cette année en raison de la crise sanitaire, l'amicale des employés communaux a offert des chocolats à tous les agents de la commune (mairie, EHPAD, garderie, service entretien...), et aux retraités adhérents, avec un invité très particulier... Le Père Noël ! C'est avec surprise et de la bonne humeur que le lutin, le sapin et le Père Noël ont été reçus par le personnel. Une virée à travers la ville qui n'est pas passée inaperçue auprès des habitants et de certains enfants.

L'occasion pour l'association de distribuer des flyers et des affiches de l'amicale avec les informations d'adhésions pour l'année 2020-2021. Malgré la situation, les projets sont en route, la sortie prévue en 2020 est décalée en 2021, un loto en fin d'année et nous l'espérons un superbe arbre de Noël avec un magnifique spectacle.



## ■ ECOLE MAURICE-ET-MARIA-LETONTURIER

### Ecole Maternelle Letonturier / Skol divyezhek Letonturier

#### Sortie dans le bois

*Au mois de Novembre, la classe de Grande Section, accompagnée d'un très beau soleil automnal est allée faire des petits ateliers dans le bois de Plédran.*

Les enfants se sont dirigés vers ce joli coin de la commune afin d'observer, d'écouter, de toucher et de sentir la nature qui les entoure. Munis de petites boîtes, de feuilles, de crayons, de sacs, ils ont ramassé de multiples végétaux, ils ont dessiné les écorces, touché les arbres, les feuilles, la mousse, senti la terre, observé les champignons, les couleurs de l'automne, écouté les bruits environnants.

Ils sont revenus à l'école avec pleins de petits trésors dans leurs sacs et de belles images dans leur tête.

Grâce à cette sortie, les enfants ont pu découvrir un univers calme et paisible, rempli de senteurs, de couleurs si agréables en cette saison.



#### Sortie à la Médiathèque

9 novembre 2020, les élèves de petite section de la classe de Corinne Gardeux se sont rendus à la médiathèque. Ils ont eu la chance de pouvoir écouter des histoires racontées par Elsa et de choisir plusieurs livres pour la classe. Ils ont été très attentifs et ont apprécié ce moment.



## ■ ECOLE SAINT-MAURICE

### Visite à l'EHPAD

**Jeudi 17 décembre, les élèves de maternelle de l'école Saint-Maurice se sont rendus à l'EHPAD de Plédran.**

En cette année si particulière, et par solidarité, les enseignantes ont fait cette année le choix de fabriquer des cadeaux à offrir pour les personnes âgées, et non à rapporter à la maison comme cela se fait habituellement. C'est ainsi que les enfants ont fabriqué des oiseaux de Noël à suspendre, une banderole et des chants de Noël filmés en classe avec les enfants. En raison des mesures sanitaires, la rencontre entre ces 2 générations a eu lieu devant la maison de retraite, à travers la vitre. Malgré ce contexte, l'émotion était bien présente, sourires et gestes de la main étaient très nombreux !

La matinée s'est poursuivie par la visite de la crèche de l'église, où nous avons pu admirer tous les personnages dont nous avons parlé en classe. Il manquait bien évidemment Jésus, qui n'apparaîtra que le jour de Noël.



### Action solidaire pour aider les plus démunis au sein de l'école

**Les enfants et les familles de l'école Saint Maurice qui le souhaitent ont apporté, ces jours-ci denrées alimentaires, produits d'hygiène et cadeaux, destinés à des personnes démunies.**

Les élèves de CM2 de l'école ont, pour l'occasion, appris à faire une affiche et se sont occupés de réceptionner tous les colis, de les trier et les mettre en sac pour l'association Saint Vincent de Paul. Cette action de collecte a été très enrichissante car, déjà sensibilisés, les élèves ont pu éprouver, grâce à Mme Lalucque de l'association, ce qu'est la solidarité. Elle est repartie avec le coffre plein à ras bord ce qui a enchanté nos élèves. La chaîne humaine pour acheminer les colis.



## Le mot de la Minorité

### Restaurant scolaire et UPC

Début novembre, le restaurant scolaire et l'Unité de Production Culinaire (UPC) ont commencé à fonctionner. Ces deux constructions étaient nécessaires tant les installations existantes, vu leur âge, étaient trop petites et inadaptées. En 2014, les deux listes avaient déjà ce projet dans leur programme.

Les salles de restauration sont agréables, fonctionnelles et de bonnes dimensions. L'UPC est bien équipée mais très grande avec nombre de réserves et d'espaces « froid ». Certes, il y a des normes à respecter et il faut de bonnes conditions de travail pour le personnel, mais ces explications ne suffisent pas. Nous nous interrogeons donc sur cette taille de l'UPC.

Lorsqu'on fait un tel investissement, la première question à se poser est celle relative au nombre de repas à préparer régulièrement. La réponse est aisée :

comme prévu, il y a 650 rationnaires (élèves, enseignants et personnel municipal) depuis début novembre, nombre auquel il faudra rajouter le moment venu, résidents et personnels de l'EHPAD ainsi que les portages à domicile, ce qui fait 800 à 850 repas. Nous aurions accepté la jauge de 900, voire 1000 repas pour faire face à une évolution éventuelle de la population. Construite et équipée pour 1600 repas, cette UPC est surdimensionnée d'au moins 1/3.

Depuis le début du projet, la Municipalité nous annonce des fournitures de repas à l'extérieur sans jamais mentionner un début de promesse de contrat. S'il y avait des besoins identifiés avec d'autres collectivités, il fallait faire un investissement inter-communal. Ce n'est pas au contribuable plédranais de payer, par ses impôts, une cuisine surdimensionnée. Telle est notre position. S'agissant de marchés privés, est-ce le rôle d'une commune de candidater face aux entreprises de restauration et ainsi se soumettre au code des marchés publics

pour être compétitive face à elles ? Nous ne le pensons pas.

De plus, ce bâtiment est à l'opposé des 3 dimensions du Développement Durable :

- Economie : il y a un surcôt de construction chiffré entre 4 et 500 000€ et aussi, de fonctionnement, notamment pour le ménage.
- Environnemental : il y a gaspillage de matériaux mais aussi des dépenses supplémentaires en fluides.
- Social : quel personnel, (statut, contrat, salaire) pour préparer 1600 repas si cela devait arriver ?

Notre questionnement sur cette UPC ne trouvant jamais de réponse de la part de Monsieur Le Maire, il nous reste une hypothèse : la gestion de cette UPC et plus globalement de la restauration serait-elle confiée par Délégation de Service Public, à une entreprise de restauration ? La commune se déchargerait ainsi de la restauration municipale.

## Le mot de la Majorité

### Bonne année 2021 !

Alors que vous lisez ces quelques lignes, l'année 2021 tant attendue, est déjà bien entamée avec pour chacun d'entre nous, la volonté et l'espoir de bonheur et de réussite sur tous les plans : personnels, professionnels et naturellement celui de la santé. Ces vœux, que nous avons coutume chaque année de nous souhaiter les uns aux autres, ont pris un sens particulier au regard de l'année écoulée.

Pour la collectivité, nous fondons l'espoir que l'année 2021 permettra la reprise des activités associatives et culturelles qui nous ont tellement manquées. Les élus et l'équipe de la salle horizon n'attendent qu'une chose : vous accueillir de nouveau. En attendant ils travaillent activement à trouver des nouveautés,

tout en gérant les reports en 2021 des spectacles prévus en 2020.

S'agissant des finances, il est à noter que les dépenses de fonctionnement de l'année 2020 auront été fortement impactées par la crise sanitaire, notamment en raison du surcroît de main d'œuvre occasionné par la nécessaire désinfection des bâtiments. Pour autant, le programme d'investissement a été poursuivi et l'unité de production culinaire est désormais achevée et en service.

Nous débutons cette nouvelle année avec des finances saines et restons ambitieux pour la mise en place du programme de cette mandature. Pour ce faire, nous ne manquerons pas de nous appuyer sur le plan de relance du gouvernement, en utilisant au mieux les dispositifs existants afin de bénéficier des aides et subventions possibles. Pour lors, Un nouveau programme d'investis-

sement est actuellement à l'étude et la rénovation énergétique des bâtiments va se poursuivre.

Accompagnés des agents de la commune, nous restons fortement mobilisés pour mener à bien la mission qu'à une forte majorité, vous nous avez confiée en mars 2020, ce dont nous vous remercions. Nous continuerons bien sûr à cultiver le « mieux vivre ensemble », cette valeur de proximité que notre équipe a toujours revendiquée comme sa marque de fabrique, et dont la crise sanitaire lui a donné tout son sens.

C'est sur une note d'espoir que nous voulons terminer ce propos, si la crise sanitaire nous a surpris en 2020, soyons mieux armés pour en affronter les suites en 2021. Nous vous présentons enfin à toutes et tous, nos meilleurs vœux de bonne santé, joie et bonheur ainsi qu'à vos proches.

## Le mot en breton

La comptine du mois de la classe maternelle bilingue breton-français  
*Rimadell ar miz skol-vamm divyezhek Pledran*

Voici un chant  
 qui était  
 traditionnellement  
 chanté pour la  
 bonne année.

Doni, Done  
 Doni, Done  
 Setu noz ar bloaz nevez.  
 Mard oc'h kontant, me a gano,  
 Ha ma n'oc'h ket me a zihano.  
 Bloavezh mat da dud an ti-mañ,  
 Ur bloavezh mat ha levez,  
 Avantur vat d'ar re yaouank,  
 Ha d'ar re gozh prosperite.



### Vocabulaire-gêrioù

noz : nuit  
 ar bloaz nevez : nouvel an  
 me a gano : je chanterai  
 Bloavezh mat : Bonne année  
 Ar re yaouank : les jeunes  
 Ar re gozh : les anciens

## Le mot en gallo

...du bllanc, ren qe du  
 bllanc!

Nous vaici rendus den le maez de jenvier,  
 le maez du bllanc, comme je disons...Mai  
 q'avaes l'envie dedepés un bon bout de  
 temp d'ene parûre de drâps bllancs. En  
 route don pour les grandes boutiqes!  
 Den le permier...qe des drâps de couleurs,  
 tous bigâriolés. Je rentre den lu d'en  
 face. Ah la y'a du bllanc dame! Den des  
 grandes bouêtes en cartron, més n'êt qe  
 des traversins e des oraillers!  
 Me vla un petit enhardie, alons vaer  
 pus lein! Més core qe de la couleur :  
 des bbleus o des câraods, des rôzes tous  
 rayés...Ét tout come un monde de trouver  
 qe de la couleur den le maez du bllanc!  
 J'evizis ene vendeuse e je lu pôzis la  
 qhession. Come je la vayaes toute ebobie,  
 je lu dis : "Vére, pasqe je vouldraes ene  
 parûre de let toute bllanche".  
 "Etendez un petit, je vâs vous fêre vaer  
 qheuqe chôze qi devraet vous pllère. O  
 s'en revient d'o ene parûre q'avaet l'ére  
 bllanche de lein, mes q'etaet plleine de  
 toutes petites fllours, ben jolies ma fai...  
 més n'etaet toujou pâs du bllanc!

"Merci, je vâs sonjer un petit". E je fis  
 tout le tour de l'allée... "de la couleur".  
 Ben, v'alez ventiés pas me créer, més je  
 m'en ses retournée céz nous o ene parûre  
 rempllie de fllours de toutes les couleurs,  
 de papivoles e de bêtes-bon-Dieu!  
 N'en chaot pas, je revienrè ao printemps,  
 tout probabl qi y'ara du bllanc!

Yolande Boitard

Et surtout ene vrae bone anée a tous!



GALETTE DES ROIS

La galette des rouais,

(Ecrivou pâs qenù)

Ét la galette des rouais,  
 Des traез rouais qe je vayons  
 S'en aler en vayaije  
 Su des jolies imaijes.

Les rouais s'en sont revenus  
 Més la galette ét la  
 Toute ronde e toute bllonde,  
 O sa grôsse feve  
 Qhutée a la douce!  
 O sa grôsse feve  
 J'en révons tous!

Ah! Je serè-ti le rouai?  
 Vére, qe me dit mon petit dai  
 Vére, qe me dit mon rire benéze  
 E pés je vayons déjà  
 L'etouele den mes yeûs.

(Tourné par Annie Guinard)

Bone galette e Bone anée a tous!



# LE PASSAGE DU TOUR DE FRANCE À PLÉDRAN

Jour de fête le dimanche 27 juin prochain. En effet, la grande boucle nous honore de son passage lors de la 2<sup>ème</sup> étape qui conduira les coureurs de Perros-Guirec à Mûr de Bretagne.

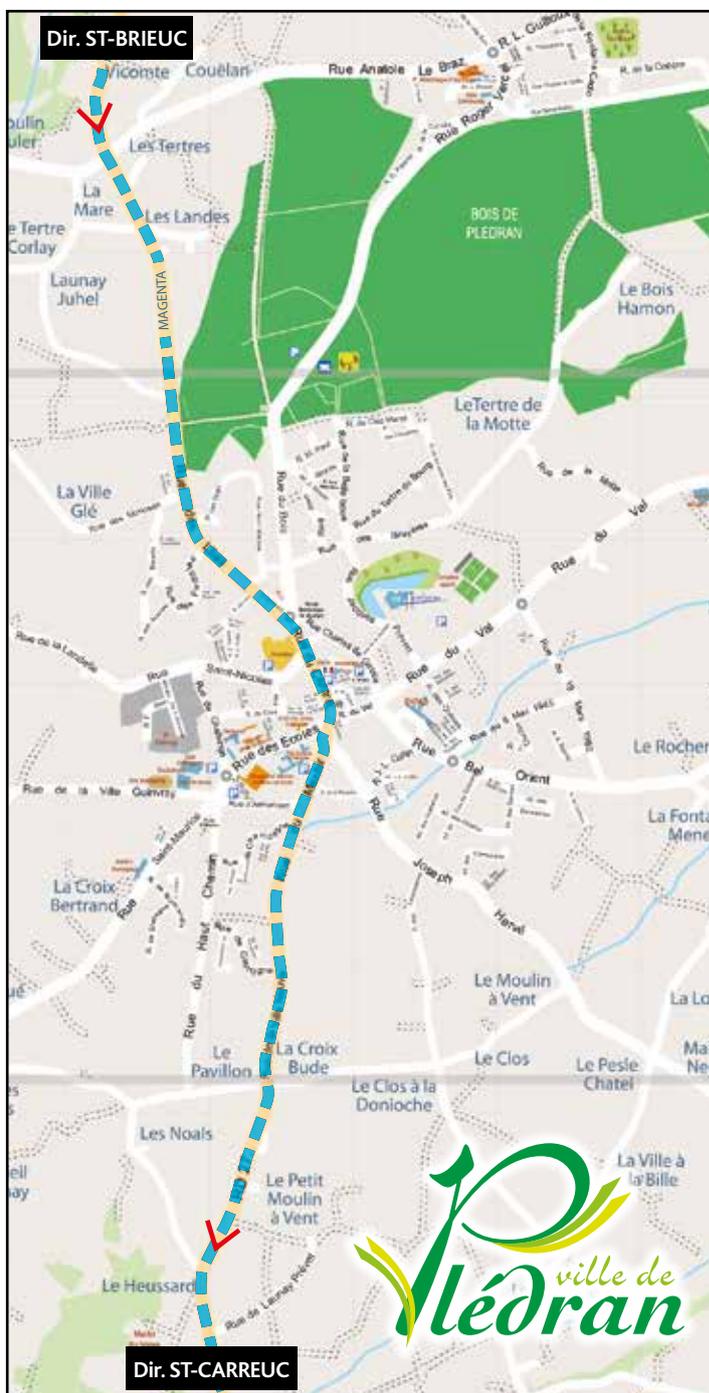
**La Côte de Magenta et le centre-ville à l'honneur.**

De quoi ravir les passionnés de la petite reine. Et ils sont nombreux sur la commune. Découvrez ci joint le plan du parcours plédranais et les horaires de passage estimés de la caravane et des coureurs. Des animations dans la ville sont au programme. Nous vous les présenterons prochainement. Rendez-vous sportif et populaire à ne pas manquer. Vivement l'été !

**DIM.  
27  
JUIN  
2021**



## 2<sup>ème</sup> étape PERROS-GUIREC MUR DE BRETAGNE



**HORAIRE PRÉVISIONNEL DE PASSAGE DE LA CARAVANE ET DES COUREURS (à 42 km/h de moyenne)**

Caravane : 14h23  
Coureurs : 16h14

